# La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous les jours sauf les week-end*

27ème année - N°5249 - Lundi 23 Novembre 2026 - Prix : 200 Fc


VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE :

# L'ONU et les médias locaux se mobilisent




JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE :

## Les enfants racontent leur avenir

LIRE PAGE 3


**Visitez le site de La Gazette**
**www.lagazettedescomores.com**


**13 Djamadul - Ahir 1448**
**Prières aux heures officielles**
**Du 16 au 120 Novembre 2026**

**Lever du soleil:**
**05h 31mn**
**Coucher du soleil:**
**18h 14mn**

| | |
|---|---|
| Fadjr : | 04h 18mn |
| Dhouhr : | 11h 56mn |
| Ansr : | 15h 29mn |
| Maghrib: | 18h 17mn |
| Incha: | 19h 31mn |



## ÉDUCATION :

# Donnée et Statistique comme boussole du développement

***À l'Institut Universitaire de Technologie (IUT), les Premières Journées de la Donnée et de la Statistique ont réuni étudiants, décideurs et partenaires autour d'un impératif stratégique. Celle de faire de la maîtrise des chiffres fiables, socle indispensable des politiques publiques aux Comores.***

Dans une salle attentive, le thème claquait comme un manifeste : « De la donnée à la décision : comprendre, analyser, et innover ». Au sein de l'IUT, le vendredi 20 et samedi 21 novembre, aux Premières Journées de la Donnée et de la Statistique, les participants ont partagé une conviction. Sans chiffres fiables, aucune politique publique ne tient debout. Le Directeur Général de l'Institut, Ahmed Bacar l'a dit sans détour dans son allocution lors de la cérémonie de lancement : « Aujourd'hui, la donnée n'est plus simplement un ensemble de chiffres ou de statistiques. Elle est devenue un véritable instrument d'aide à la décision, de gouvernance et de développement. » Alors comment planifier sans informations fiables ? Pour notre pays, la question est tout simplement vitale. La représentante du Recteur de l'Université des Comores lui a emboité le pas, en estimant que la qualité des décisions, en économie, en éducation, en emploi, dépend de la fiabilité des statistiques.

« Renforcer les capacités statistiques, c'est renforcer la transparence et la bonne gouvernance » a-t-elle déclaré. À l'université de combler la fracture entre formation et emploi. Mais ces journées n'étaient pas une simple célébration. Elles étaient une école de lucidité. D'après les données onusiennes relayées par l'Union africaine, seuls 35,6% de la population africaine avaient accès en 2024 à une eau potable gérée en toute sécurité, et 29,8% à un assainissement adéquat. Des chiffres à l'échelle du continent qui rappellent l'ampleur des défis de développement à mesurer. Sur le plan strictement statistique, la Banque mondiale attribue par ailleurs aux Comores un score de performance de 50,5 sur 100, illustrant les progrès



accomplis mais aussi la marge de manœuvre qui reste à franchir pour bâtir un système national de données pleinement mature.

« L'information a un coût. L'ignorance aussi. » Cette formule a traversé la salle, car effectivement produire des données coûte : enquêtes, systèmes d'information, formation. Mais décider sans elles coûte plus cher : mauvais ciblage, infrastructures inadaptées, ressources gaspillées. La question n'est pas de savoir combien coûtent les données, mais quelle valeur elles créent. Pour rendre l'abstraction concrète, un des conférenciers a convoqué la vie domestique. Gérer un pays ressemble à gérer un ménage, tout simplement. Comme une mère qui décide selon son foyer, le gouvernement doit connaître sa population (âge, sexe, géographie etc.). Sans cette photographie, comment répondre aux besoins des familles, des communautés et des villages éloignés ? L'intervention la plus percutante a bousculé les certitudes. Et si les données pouvaient mentir ? Pressions familiales, conflits entre villages, interaction entre enquêteur et enquêté par exemple. En gros, la collecte n'est jamais neutre. La statistique peut même devenir un instrument politique dangereux. D'où une proposition légitime, à savoir collecter, utiliser instantanément, puis supprimer.

Par ailleurs, les étudiants n'ont pas seulement écouté. Ils ont interrogé. L'un d'eux a demandé si des sociétés privées pouvaient produire des données. Puis est venue une réponse d'un intervenant, lui expliquant que les données officielles relèvent de l'institut national, mais le privé peut tout de même intervenir en santé ou en éducation, à condition d'engager des personnes compétentes. Selon ses dires, "le statisticien n'est pas un magicien". En refermant ces deux jours, l'IUT a tracé sa ligne : comprendre pour connaître nos réalités, apprendre pour maîtriser les outils, innover pour transformer les connaissances en solutions. Un rendez-vous annuel est désormais annoncé. À cette occasion à Moroni, la statistique est devenue un langage commun pour décider et développer le territoire national.

**Hamdi Abdillahi Rahilie**

## JOURNÉE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS :

# Mohéli joue la carte de la solidarité

***La Solidarité des professeurs de français à Mohéli (SPFM), avec le soutien de l'Alliance française de Fomboni, a célébré, jeudi 19 novembre dernier, la Journée internationale des professeurs de français sous le thème « Le goût du sport en français : Jouons collectif ! ». Entre conférence-débat et match de football, cette édition a placé le partage, la solidarité et la formation pédagogique au cœur des échanges. Des élèves de terminale issus de plusieurs établissements publics et privés de l'île ont également pris part à la célébration.***

Le français et le sport ont fait équipe à Mohéli. Pour marquer la Journée internationale des professeurs de français, la Solidarité des professeurs de français à Mohéli (SPFM) a organisé, jeudi 19 novembre, une journée mêlant réflexion professionnelle et activités sportives, avec le sponsoring de l'Alliance française de Fomboni. La célébration a débuté à 11 heures dans les locaux de l'Alliance française par une conférence-débat réunissant les enseignants de français. Les échanges ont porté sur leurs expériences professionnelles, les pratiques pédagogiques et les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur métier. Une occasion de partager leurs approches et de réfléchir aux moyens d'améliorer l'enseignement de la langue française. Pour Kader Attoumane, enseignant de français, cette journée représente avant tout un moment de rassemblement et de réflexion autour de leur profession. Il a rappelé que l'objectif était également d'associer les élèves à cette célébration, conformément au thème international retenu cette année.

L'enseignant a aussi mis en avant les ambitions de la SPFM, qui compte actuellement 24 membres enregistrés. L'association entend élargir ses adhésions et, surtout, renforcer les compétences pédagogiques de ses membres. « Nous avons besoin de davantage d'informations et de formations. Certains ont une licence, d'autres une maîtrise, mais nous manquons d'outils pédagogiques pour améliorer nos méthodes d'enseignement », a-t-il expliqué. Après



les échanges entre professionnels, place au sport. À 13 heures, des élèves de terminale issus de différents établissements publics et privés de Mohéli se sont retrouvés au stade Elhadj Matoir pour un match de football. Une initiative destinée à rapprocher enseignants et apprenants autour des valeurs de solidarité, de respect et d'esprit d'équipe. Parmi les participants, Al-Anlam Saïd Ali Dahalane, qui a assuré le rôle de coach de ses camarades, a salué cette initiative. Il a notamment rappelé l'importance du français dans le parcours scolaire, cette langue constituant un outil essentiel de transmission des connaissances dans les établissements.

Au-delà de la rencontre sportive, cette célébration a permis de rappeler que l'apprentissage du français ne se limite pas aux salles de classe. Le sport constitue aussi un espace d'expression, de communication et de rapprochement entre les jeunes. À travers cette journée, la SPFM et l'Alliance française de Fomboni ont ainsi voulu donner un sens concret au slogan de cette édition : « Le sport nous rassemble, la langue française nous unit ». Mais derrière l'ambiance festive, les enseignants ont également lancé un message : celui de la nécessité d'un meilleur accompagnement et d'un accès renforcé à la formation continue.

**Riwad**

**DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE**

---

**PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM**

---

**COORDINATION NATIONALE DU PROJET**

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

**Objet : Objet : Recrutement d'un cabinet de conseil spécialisé en réglementation bancaire et financière pour l'appui à la révision de la nouvelle loi bancaire de l'Union des Comores**

Le Gouvernement de l'Union des Comores, à travers le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat, a reçu des fonds fiduciaires de préparation de projet (GFPP) de la Banque mondiale pour la préparation du projet « Compétences Multisectorielles pour l'emploi et la transformation économique aux Comores » (P518773).

La Coordination Nationale du projet FSRP-KM lance un Appel à Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet de conseil spécialisé en réglementation bancaire et financière, afin d'appuyer à l'élaboration de la révision de la nouvelle loi bancaire de l'Union des Comores et d'apporter à l'UGP FSRP-KM un appui technique et opérationnel dans la préparation du projet (P518773).

Pour obtenir plus d'informations ou télécharger les termes de référence, veuillez consulter notre site internet : https://fsrp-km.org/appel-doffre/

La date limite de dépôt des manifestations d'intérêt est fixée **le 07 décembre 2026 à 14H 00min (heures des Comores).**

Les dossiers des Manifestations d'intérêts peuvent être envoyés par courriel à l'adresse projetgfpp@gmail.comou déposés au siège du FSRP-KM, au Ministère de l'Agriculture, à Mdé (ex-CEFADER).

Lancé le 23 novembre 2026.

Suite de la page 1



## VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE :

# L'ONU et les médias locaux se mobilisent

***À l'approche de la campagne mondiale des 16 jours d'activisme, le système des Nations Unies aux Comores a réuni des professionnels des médias et des acteurs institutionnels, jeudi 19 novembre dernier. L'objectif étant de renforcer la prévention et rappeler l'éthique journalistique face aux violences faites aux femmes et aux filles.***

C'est à la Maison des Nations Unies, que s'est tenu ce Café Média en prélude à la mobilisation internationale prévue du 25 novembre au 10 décembre. Cette rencontre préparatoire a rassemblé journalistes, représentants d'institutions publiques, associations et membres des communautés afin d'anticiper les enjeux de la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) dans l'archipel. Plusieurs acteurs clés ont pris la parole pour dresser un état des lieux et présenter leurs axes d'intervention. La Direction nationale du Genre a posé le cadre institutionnel de la lutte contre les VBG. De son côté, l'UNICEF a mis en avant le rôle préventif des clubs d'adolescents, tandis que le PNUD a alerté sur l'essor des violences numériques liées aux usages abusifs de l'intelligence artificielle. Le UNFPA a également réaffirmé son engagement en tant que partenaire de premier plan dans ce combat. Organiser cet échange en amont de la campagne répond à une urgence, celle de briser le silence, de lever la peur du jugement et de faciliter l'accès à la justice.

Les données présentées lors de la rencontre soulignent d'ailleurs l'ampleur du phénomène au pays : En 2025, 780 cas de violences basées sur le genre ont été officiellement enregistrés. Au premier trimestre 2026, 170 nouveaux cas ont déjà été recensés, dont 85% concernent des filles et des femmes. Sur cette même période, 66 violences sexuelles ont été signalées. Parmi les victimes figurent 55 adolescentes, soit 83,3% des cas, les jeunes filles âgées de 11 à 17 ans constituant le groupe le plus vulnérable. Dans son intervention, Mouznat Djoumoi, directrice générale de la promotion du genre, a insisté sur la nécessité d'assurer aux survivantes un accompagnement complet, à la fois juridique, psychologique et social. Un message appuyé par M. James Bot, Coordonnateur résident du Système des Nations Unies aux Comores, lors de l'ouverture des travaux. « Cette année, notre appel est clair : garantir la justice, protéger les survivantes, mettre fin à l'impunité », a-t-il affirmé. Pour le responsable onusien, ces trois axes exigent des actions concrètes afin que chaque victime soit écoutée sans culpabilisation et accède aux soins, au soutien psychosocial et à l'aide juridique en toute confidentialité.

Les échanges ont rappelé que les violences ne se limitent pas aux atteintes physiques. Elles prennent des formes psychologiques, sexuelles ou économiques, et s'étendent désormais à l'espace numérique. Harcèlement en ligne, diffusion d'images sans consentement ou contenus manipulés par l'intelligence artificielle portent gravement atteinte à la dignité et à l'avenir des victimes. Pour endiguer ces phénomènes à la racine, la prévention s'appuie sur la jeunesse. À travers l'archipel, 195 clubs d'adolescents regroupent environ 3 900 jeunes, à parité stricte (10 filles et 10 garçons par club). Articulées autour de l'éducation par les pairs et de la sensibilisation communautaire, ces structures abordent les droits de l'enfant, la notion de consentement et les comportements protecteurs. Sans se substituer aux services spécialisés, ces clubs renforcent la résilience des jeunes et les orientent vers des adultes de confiance.

La responsabilité des professionnels de l'information a occupé une place centrale dans les débats. Djamila Anzilani, chargée de programme protection de l'enfant à l'UNICEF, a rappelé l'importance de lutter contre le mariage précoce et a exhorté les rédactions à ne jamais exposer ni identifier les survivantes afin de leur éviter toute stigmatisation. En clôturant la séance, James Bot a résumé les exigences déontologiques attendues de la presse : informer sans stigmatiser, vérifier les faits sans exposer les personnes et relayer les services d'assistance existants sans mettre les victimes en danger. Comme le coordonnateur résident l'a souligné, la dignité d'une survivante ne doit jamais être sacrifiée au profit d'un titre ou d'une image. La lutte contre les violences basées sur le genre engage ainsi la responsabilité collective de l'ensemble de la société comorienne, bien au-delà des seize jours de campagne.

**El-Aniou Fatima**

## JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE :

# Les enfants racontent leur avenir

***À l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, célébrée le 20 novembre à l'école primaire publique de Salimani Hambou, les enfants ont pris la parole pour exprimer leurs aspirations à l'horizon 2046. Entre leurs rêves, les engagements des autorités et les données présentées par l'UNICEF, la rencontre a rappelé l'urgence de garantir à chaque enfant un environnement sûr, sain et favorable à son épanouissement.***



À Salimani Hambou, la célébration de cette journée a réuni le préfet, le représentant de l'UNICEF, le maire, les chefs de village, les notables, la KOICA, les représentants de la société civile, les parents, les enseignants et les élèves autour du thème : « Ma journée, mes droits, mon avenir ». À l'école primaire publique de Salimani Hambou, les enfants ont occupé le devant de la scène. Représentant le ministre de l'Éducation nationale, empêché, la ministre des Transports maritimes a rappelé que la journée d'un enfant se construit dans différents espaces : sur le chemin de l'école, en classe, dans la cour de récréation, à la maison et au sein de son quartier. Elle a salué les actions engagées par le chef de l'État, avant d'insister sur la nécessité de garantir une école inclusive, capable d'accueillir tous les enfants, notamment ceux en situation de handicap. Elle a également souligné l'importance de les préparer aux défis du changement climatique et de les protéger contre toutes les formes de violence.

Mais ce sont surtout les enfants qui ont donné tout son sens à cette célébration. Invités à se projeter en 2046, plusieurs élèves ont partagé leur vision de la société dans laquelle ils souhaitent grandir. Amine Mohamed a exprimé son souhait de voir régner la paix dans les familles, de voir tous les enfants en bonne santé et de vivre dans un environnement propre. Il a également plaidé pour l'amélioration de son école, davantage de politesse et de respect. Pour son avenir, il rêve de devenir médecin, hafiz du Coran et imam. De son côté, Nouroulaïni a appelé de ses vœux un pays plus propre et débarrassé des dangers, où chacun pourrait accéder aux soins. Elle a également exprimé le souhait de vivre dans une belle maison et de voir son école bénéficier de changements positifs. L'élève de CM2 Saïdi Salami a, quant à lui, partagé son ambition de devenir scientifique. Au-delà de son projet personnel, il a insisté sur la nécessité de réparer et de préserver les équipements scolaires dégradés, de doter les établissements de dispositifs de protection contre le soleil et d'améliorer les routes dans les quartiers. Il a enfin appelé à davantage d'entraide et de respect envers les aînés et les grands-parents.

Prenant la parole à son tour, le représentant de l'UNICEF, dont l'institution célèbre 80 ans d'engagement en faveur des droits de l'enfant, a rappelé que les enfants ne représentent pas uniquement l'avenir du pays, mais aussi son présent. Il a salué les progrès enregistrés en Union des Comores, notamment dans les domaines de la santé et de la nutrition. La mortalité infantile a ainsi été divisée par trois, passant de 112 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2003 à 36 en 2022. Dans le même temps, la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans est passée de 38% à 18% entre 2012 et 2022. En 2024, 97% des enfants âgés de 6 à 59 mois ont également bénéficié d'une supplémentation en vitamine A.

Ces avancées ne doivent toutefois pas masquer les difficultés qui persistent. Le représentant de l'UNICEF a notamment alerté sur le recul de la couverture vaccinale. « La couverture vaccinale par trois doses contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche a reculé de 77 % en 2012 à 67 % en 2022 », a-t-il expliqué, évoquant notamment les effets de la désinformation et les risques auxquels restent exposées les populations rurales et périurbaines. Les disparités demeurent également importantes en matière de nutrition et d'accès aux services essentiels. Dans les districts les plus vulnérables, près d'un enfant sur quatre souffre encore d'un retard de croissance. Sur le volet de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, 57% des écoles disposent d'infrastructures répondant aux normes minimales. Dans les structures de santé, en revanche, 60% ne disposent pas d'un accès à l'eau, 75% manquent d'installations pour le lavage des mains et 49% ne possèdent pas de sanitaires. L'absence de poubelles et de dispositifs adaptés de gestion des déchets dans certaines écoles constitue également un sujet de préoccupation.

Les données officielles indiquent que 95% des enfants de moins de cinq ans sont enregistrés à l'état civil. Toutefois, environ 500 enfants seraient chaque année victimes de violences sexuelles. Face à cette réalité, le représentant de l'UNICEF a appelé à une application effective des lois, au renforcement des services sociaux et à une mobilisation collective des familles, des communautés, des notables et des autorités. La lutte contre les violences faites aux enfants, les déscolarisations liées aux mariages précoces et les conséquences du changement climatique sur le littoral et les infrastructures demeure, selon lui, une priorité.

**El-Aniou Fatima**

## MARIAGES PRÉCOCES À MOHÉLI :

# Les leaders religieux et les jeunes en première ligne

***À l'occasion de la Journée mondiale de l'enfant, célébrée le 20 novembre, l'île de Mohéli a multiplié les initiatives contre les mariages précoces. Après un atelier de sensibilisation réunissant les autorités religieuses et communautaires, une marche a mobilisé des adolescents dans les rues de Fomboni pour défendre les droits de l'enfant et rappeler l'importance de l'éducation.***



La lutte contre les mariages précoces s'est invitée au cœur des activités organisées à Mohéli dans le cadre de la Journée mondiale de l'enfant. Les 19 et 20 novembre 2026, deux initiatives complémentaires ont réuni responsables religieux, autorités communautaires, institutions et jeunes autour d'un même objectif : prévenir les unions précoces et mieux protéger les droits des enfants. La première rencontre s'est tenue jeudi 19 novembre à la salle multifonctionnelle de Fomboni. Organisé avec l'appui de l'UNICEF et en collaboration avec la Direction régionale de la Promotion du genre et du Service d'écoute, l'atelier a rassemblé les grands Cadi, les grands ulémas et plusieurs chefs de village. Les échanges ont porté sur les causes qui favorisent les mariages précoces aux Comores et leurs conséquences sur la santé, la scolarité et l'avenir des enfants.

L'objectif était également de renforcer les capacités des leaders religieux et communautaires afin qu'ils prennent une part plus active dans la sensibilisation des familles et l'évolution des pratiques sociales. Leur proximité avec les populations constitue, selon les organisateurs, un levier important pour faire reculer ce phénomène. Le lendemain, vendredi 20 novembre, les jeunes ont à leur tour investi les rues de Fomboni. À partir de 15 h 30, des adolescentes et adolescents ont participé à une marche de sensibilisation organisée par la Direction régionale de la Promotion du genre, avec l'appui de l'UNICEF et de ses partenaires.

Parti du parking de Salamani, le cortège a rejoint Mférédjini avant de revenir au centre du Service d'écoute. Les participants brandissaient des pancartes portant des messages sans équivoque : « Stop au mariage précoce », « Oui à l'éducation », « Non à la déscolarisation » ou encore « Ma journée, mes droits, mon avenir ». Cette mobilisation visait à donner la parole aux jeunes et à rappeler que le mariage précoce peut compromettre leur parcours scolaire, leur santé et leurs perspectives d'avenir.

À travers ces deux activités, les organisateurs entendent faire de la protection de l'enfance une responsabilité partagée. Familles, autorités religieuses, chefs de village et institutions sont ainsi appelés à conjuguer leurs efforts pour combattre les pratiques qui privent les enfants de leurs droits. Au-delà des discours et des marches, le défi reste désormais de transformer cette sensibilisation en actions concrètes au sein des communautés.

**Riwad**

---

UNION DES COMORES
Unité - Solidarité – Développement
---
Ministère de l'Environnement chargé du
---
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES FORÊTS
---
Le Directeur Général

جمهورية القمر المتحدة
الوحدة - التضامن - التنمية
---
وزارة البيئة مسؤولة عن السياحة
---
المديرية العامة للبيئة و الغابات
---

## Avis d'Appel d'Offres (AAO)

**Date :** 23 novembre 2026
**Avis d'Appel d'Offres National** N° 026-08/MET/DGEF/BGI

1. La Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF) du ministère de l'Environnement en charge du Tourisme sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'équipements solaires répartis en deux (2) lots :

- **Lot 1** : fourniture, transport, installation et mise en service de deux (2) chambres froides négatives solaires de 4 tonnes (environ 16 m³) à Salimani Hambou (Parc national du Cœlacanthe) et à Bangoi Kouni (région de Mitsamihouli, Parc national de Ndroudé) ;
- **Lot 2** : fourniture, installation et mise en service d'un système solaire hybride, avec groupe électrogène de secours, au marché de Bangoi Hambou (Grande Comore).

Les fournitures sont à livrer, installer et mettre en service, avec un service après-vente assuré, sur les trois (3) sites, dans un délai maximal de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage. Ce délai s'applique à chaque lot, y compris lorsque les deux lots sont attribués au même soumissionnaire. Chaque lot est indivisible ; un soumissionnaire peut présenter une offre pour un lot ou pour les deux lots, et être attributaire d'un ou des deux lots.

2. La passation du marché est conduite par voie d'Appel d'Offres National ouvert, conformément au Code des marchés publics de l'Union des Comores (loi n°22-011/AU du 23 juin 2022 modifiant la loi n°11-027/AU du 29 décembre 2011), et est ouverte à tous les candidats éligibles.

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres auprès du Service des achats du Projet BGI, Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF), Ex-CEFADER, Mdé, Union des Comores – Courriel : sdpm.dgef.comores@gmail.com, aux jours et heures ouvrables.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres est mis gratuitement à la disposition des candidats, sur simple demande écrite (y compris par courriel) adressée au service mentionné ci-dessus.

5. Toutes les offres (technique et financière), en un (1) original et deux (2) copies, doivent être déposées physiquement au service des achats de la DGEF au plus tard **le lundi 21 décembre 2026 à 12 h 00 (heure locale).**

6. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : Lot 1 : un million cinq mille francs comoriens (1 005 288 KMF) ; Lot 2 : trois cent vingt mille (320 000) KMF. En cas de soumission aux deux lots, la garantie est égale à la somme des montants des lots concernés, soit un million trois cent vingt-cinq mille francs comoriens mille (1 325 288 KMF).

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le lundi décembre 2026 à 13 h 00,** dans les locaux de la DGEF, Ex-CEFADER, Mdé.

8. Les offres doivent demeurer valides pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

## ÉCONOMIE :

# Naskara veut franchir un nouveau cap dans la cosmétique naturelle

***Fondée en 2021 et officiellement installée depuis le 7 mars 2023 au quartier Sahara, sur la route menant vers Bahani, Naskara poursuit son développement dans la fabrication d'huiles naturelles. Portée par Nassuria Said Hassani, l'entreprise mise sur la valorisation des ressources locales et l'accompagnement technique pour structurer sa production et envisager de nouveaux marchés.***

Avec huit huiles naturelles à son catalogue, notamment le girofle macéré, la coco vierge, le ricin, la vanille, l'ylang-ylang, le jatropha, le frangipanier et la noix de muscade, Naskara cherche progressivement à élargir son offre. La promotrice prévoit notamment d'introduire une gamme de savons dans les prochains mois. L'entreprise compte actuellement deux employés. Mais derrière ces perspectives, le financement reste un obstacle majeur. « Le nerf de la guerre, c'est l'argent. Nous avons l'expertise et les compétences, mais ce qui manque pour notre développement, ce sont les moyens financiers », explique Nassuria Said Hassani. Si elle constate une progression de son activité, elle estime que le renforcement de ses capacités de production nécessite davantage de ressources.

L'accompagnement du projet APiLE-ONUDI constitue néanmoins un apport important dans cette phase de structuration. La promotrice évoque notamment les formations sur les normes cosmétiques, la traçabilité, l'infrastructure qualité, la propriété intellectuelle et les techniques commerciales. Elle cite également l'appui de la docteure Ouswati Saïd Ali sur les exigences de production et celui de Haira Kassim sur le branding, les étiquettes et les outils marketing. « J'ai appris énormément de choses avec APiLE. Cet accompagnement m'a apporté des connaissances que même avec de l'argent, je n'aurais pas forcément pu acquérir », souligne-t-elle.

Le 13 novembre dernier, l'unité de production a également reçu la visite de deux ministres de la République du Congo, dans le cadre des activités du projet. Selon la promotrice, la rencontre a donné lieu à des échanges commerciaux prometteurs. Les visiteurs ont manifesté leur intérêt pour les produits et effectué des achats en quantité importante. D'autres échanges sont envisagés au Congo. À terme, Nassuria ambitionne de développer une gamme cosmétique complète et d'augmenter ses volumes de production pour répondre aux besoins du marché comorien, régional et international. Elle souhaite notamment saisir les opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Pour concrétiser ces ambitions, elle mise sur la poursuite de l'accompagnement des institutions et des organismes partenaires, mais aussi sur un meilleur accès aux financements.

**Mohamed Ali Nasra**




**UNION DES COMORES**
Unité - Solidarité - Développement

Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures

**Bureau Géologique des Comores**

**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**

جمهورية القمر المتحدة
وزارة الطاقة والمياه والمحروقات
مكتب الجيولوجي القمري

## Projet d'Exploration Géothermique du Kartala (PEGK )

## CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

**Don n°: 590015 5017604 / Projet n°: P-KM-F00-003**

## Avis à Manifestation d'Intérêt
## (Service de Consultant)

### Recrutement d'un cabinet chargé de la réalisation de l'Audit comptable, financier et de la passation des marchés du projet PEGK pour les exercices 2026, 2027 et 2028

1. Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux cabinets d'Audits éligbiles, qualifiés pour réaliser une mission l'Audit comptable, financier et de la passation des marchés du projet PEGK pour les exercices 2026, 2027 et 2028.
2. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement du Fonds africain de développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Exploration Géothermique du Karthala (PEGK) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement accordé au titre de Don pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux « Services d'audit comptable, financier et de la passation des marchés du projet PEGK pour les exercices 2026, 2027 et 2028 ».
3. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'audit des états financiers du projet et l'analyse du processus de passation et d'exécution des marchés, afin de mesurer le degré de respect des dispositions et de procédures telles que définies dans la Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Edition Octobre 2015). Le délai d'exécution des prestations du consultant est de 30 jours par exercice audité à compter de la date de réception de l'ordre de service de démarrage de la prestation.
4. Le Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures, à travers la Cellule d'Exécution du Projet (CEP), invite les Consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacités et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentations, disponibilité du personnel qualifié, CV daté et signé des experts etc …). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

**NB la commission se réserve le droit de vérifier toutes les expériences et références fournis par les candidats**

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Méthodes et Procédures pour l'utilisation des Consultants » telles que définies dans la Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaines de Développement (Edition Octobre 2015), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.
6. La méthode de sélection préconisée est la sélection au moindre coût (SMC)
7. Une liste restreinte composée de six cabinets qualifiés sera établie à l'issue de l'évaluation des dossiers sur la base des expériences similaires dans la mission. Le cabinet le mieux classé sera retenu et invité à fournir sa proposition technique et financière et à négocier le contrat.
8. La langue de soumission sera le français.
9. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures ouvrables ou en faisant une demande formelle par e-mail : du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures (heure locale).
10. Les expressions d'intérêt doivent être accompagnés des références similaires, des CVs du personnel clé et des justifications de la qualification et des expériences, doivent être déposés soit en version papier soit par voie électronique à l'adresse, ci-dessous, au plus tar**d le 3 décembre 2026 à 13 heures** et porter expressément la mention « ***Recrutement d'un cabinet chargé de la réalisation de l'Audit comptable, financier et de la passation des marchés du projet PEGK pour les exercices 2026, 2027 et 2028 »***

A l'attention de Monsieur OMAR ALI SAID M'SA
Coordonnateur National
Bureau Géologique des Comores
Projet d'exploration Géothermique du Karthala
B.P : 8083
Mdé Ex-CEFADER
Union des Comores
Mail : pegkcomoresbad@gmail.com / omaras01@yahoo.fr

# Union des Comores

Unité - Solidarité - Développement

SOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES

# AVIS A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Services de consultants – Sélection de firmes

**Pays :** Union des Comores
**Projet** : Accelerating Sustainable and Clean Energy Access Transformtion – ASCENT Comores (P515127)
**Numéro de Prêt/Crédit**: IDA-E6670
**Intitulé de la mission :** Recrutement d'un Ingénieur-Conseil pour la supervision du renforcement du réseau, de la modernisation des opérations du système de la SONELEC et de l'extension de l'accès à l'électricité
**N° de référence** : KM-ASCENT-KM -547101-CS-QCBS

L'Union des Comores a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA), de la Banque mondiale, pour couvrir le coût du projet ASCENT Comores, et a l'intention d'en affecter une partie au paiement des services de consultants décrits ci-dessous.

L'Unité de Gestion du Projet (UGP)/SONELEC, invite les firmes de consultants admissibles («les Consultants ») à manifester leur intérêt pour fournir les services suivants.

**Description des services**

La mission de l'Ingénieur-Conseil englobe l'intégralité des investissements physiques et numériques prévus dans le cadre des deux composantes techniques majeures du projet ASCENT Comores :

**• Composante 1 – Renforcement du réseau et modernisation des opérations du système,**
**• Composante 2 – Extension de l'accès à l'électricité.**
**La mission se déroulera comme indiquer dans les TDRS.**
**Critères de présélection**

Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils disposent des qualifications et de l'expérience requises. Les critères retenus pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants :

**1. Ancienneté** : Une expérience générale minimale de dix (10) années d'activité légale continue dans le domaine du conseil en ingénierie électrique et de la maîtrise d'œuvre.

**2. Références similaires** : La réalisation réussie d'au moins trois (3) projets de complexité et de nature similaires (Supervision de construction de réseaux MT/BT de distribution, projets d'électrification rurale de masse et déploiement d'infrastructures de comptage).

**3. Modernisation & SCADA** : Une référence spécifique solide dans la mise en œuvre, la modernisation ou l'audit de systèmes de conduite de réseaux (Centres de dispatching nationaux, déploiement d'architectures SCADA et réseaux de télécommunication industriels).

**4. Contexte institutionnel** : Une expérience avérée de collaboration avec des Sociétés Nationales d'Électricité (Utilities) et une parfaite maîtrise des directives et politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale

Les experts clés ne seront pas évaluées au stade de la présélection ; leurs qualifications seront évaluées lors de l'examen des propositions.

**Liste restreinte**

La liste restreinte comprendra au plus huit (8) firmes, retenues sur la base des critères ci-dessus.

**Conflits d'intérêts, éligibilité et intégrité**

L'attention des Consultants est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, 7e édition (septembre 2025) (« le Règlement de passation des marchés »), qui énonce la politique de la Banque en matière de conflits d'intérêts. Les règles d'éligibilité (Section III, paragraphes 3.20 à 3.23) et l'Annexe IV (Fraude et corruption) s'appliquent également.

**Association de firmes**

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. En cas de groupement, tous les membres seront conjointement et solidairement responsables de l'ensemble du contrat s'il est attribué.

**Informations complémentaires et dépôt des manifestations d'intérêt**

Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous, pendant les heures de bureau, de 09h00 à 16h00 (heure locale).

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être déposées physiquement au secrétariat du Directeur Général de la SONELEC à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 décembre 2026 à 15h30min, heure locale.

**NB : Les Termes de Référence (TDR) sont disponibles sur demande auprès de la SONELEC. Pour les obtenir, veuillez contacter recrutementrhsonelec@gmail.com Copie obligatoire : secretariat.dg@sonelec-km.com et a.abdallah.ascent.rpm@gmail.com ou vous rendre directement à l'agence centrale de la SONELEC, située à Volovolo.**

**SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DES COMORES (SONELEC)**

**Unité de Gestion du Projet ASCENT Comores/SONELEC**
**À l'attention de : SOILAH MOUMINI, Directeur Général de la SONELEC**
**Adresse : Moroni, Union des Comores, SONELEC, située à Volovolo**
**Tél. : [+269 …]**

**Courriel : recrutementrhsonelec@gmail.com**